



Opposition sur un prélèvement bancaire

Par **FAHIMA**, le **30/04/2008** à **17:55**

je me suis inscrite aux cours minerve et un mois plus tard j'ai souhaité résilier mon contrat et j'ai donc envoyé une lettre en recommandé avec AR. Et la pas de réponse au bout de trois semaines je suis donc allée à ma banque pour faire opposition sur le 1er prélèvement vu que j'avais déjà envoyé un acompte de 127Euro que je n'espère plus revoir mais je n'ai pas envie de leur faire cadeau de 88Euro encore et ma banque(CAISSE D'EPARGNE)refuse de faire opposition sans le numéro d'émetteur de la société qui prélève. Mon problème a-t-il une solution? Ou dois-je me résilier à leur donner encore de l'argent?